

FARO
593 route du Villaret
74210 FAVERGES SEYTHENEX

Faverges le 7 octobre 2020

Aux adhérents de l'association FARO

Objet : Assemblée générale du 25 octobre 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous espérons que chacun de vous a pu traverser le mieux possible les mois difficiles de cette étrange année 2020 tout en s'adaptant aux diverses contraintes imposées par la crise sanitaire.

L'année 2020 devait marquer la dixième année d'existence du Pacte d'Amitié signé en 2010 entre les communes de Roncobello et de Faverges. Mais, suite à une réunion à laquelle Madame le Maire de Roncobello avait convié ses concitoyens en ce début d'année, elle a fait connaître que sa commune ne pouvait pas renouveler ce pacte d'amitié par manque de personnes pouvant s'impliquer (du fait du peu de jeunes restant à Roncobello, et du vieillissement de la population qui jusqu'à présent s'était investie activement). Madame le Maire de Roncobello a toutefois précisé qu'elle-même et les membres de son administration communale sont disposés à poursuivre des rencontres informelles avec Faverges et notre association FARO.

En cette année 2020 FARO aurait dû partager des moments agréables avec ses adhérents lors de divers événements (carnaval, voyage, repas) qui hélas ont dû être annulés pour cause COVID.

Mais nous vous convions à assister à l'assemblée générale de l'association FARO (initialement prévue en début d'année) qui aura lieu le dimanche **25 OCTOBRE 2020 à 16 heures à la Salle Polyvalente de FAVERGES-SEYTHENEX.**

Pour assister à cette assemblée vous devrez vous munir d'un masque et d'un stylo.

L'assemblée générale sera suivie d'un goûter et d'un petit cadeau offerts par FARO aux adhérents pour marquer son dixième anniversaire.

Des règles sanitaires sont imposées pour l'utilisation de la salle polyvalente. Afin de nous permettre d'aménager la salle par l'installation des tables et chaises en respectant ces règles, et pour le traiteur, vous voudrez bien **nous faire savoir avant le 19 octobre prochain si vous viendrez à cette assemblée générale en répondant :**

- soit par mail à l'adresse suivante : **faro@faverges-roncobello.fr**
- soit par téléphone à Serge au **07.83.51.08.61.**

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :

- Rapports moral et financier 2019 de l'association ;
- Proposition de modification des statuts , du fait du non-renouvellement du Pacte d'Amitié, et ceci afin de poursuivre les activités de FARO dans le but de continuer à faire vivre l'amitié entre les habitants de Faverges-Seythenex et de Roncobello.
- Projets ;
- Election du bureau ;
- Questions diverses.

Le bureau est actuellement composé de neuf membres, renouvelables par tiers :

- Nadine MILESI, Colette THIAFFAY-GRAND-JEAN, Serge PERNET-COUDRIER, tous trois membres sortants et se représentant ;

- Françoise KLEMENCIC, Michèle CHAMPION, Jeannine MILESI, Jeannine PEGAZ, Alain CHAFFAROD et Corine PERNET-COUDRIER.

En fonction de la décision que prendront les adhérents au sujet du projet de modification des statuts, une assemblée générale extraordinaire sera faite à une date ultérieure.

Pour information les membres du bureau de l'association ont décidé qu'aucune cotisation n'était due par les adhérents pour l'année 2020.

Chacun des adhérents qui ne pourra pas assister à l'assemblée générale pourra se faire représenter en complétant, datant et signant le pouvoir ci-après (qui pourra être recopié sur papier libre si nécessaire), et qu'il retournera aussitôt, à l'adresse suivante pour le 19 octobre prochain :

- soit par mail à : **faro@faverges-roncobello.fr**

- soit par voie postale : **FARO, 593 route du Villaret, 74210 FAVERGES SEYTHENEX ;**

Ou qu'il confiera à la personne désignée qui l'apportera le jour de l'assemblée.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos amicales salutations.

Pour le bureau : Colette THIAFFAY-GRAND-JEAN

POUVOIR pour l'assemblée générale de FARO du 25 OCTOBRE 2020

Je soussigné(e) : M

Ne participera pas à l'assemblée générale de FARO du 25 OCTOBRE 2020 et donne pouvoir à :

- M

Son mandataire (qu'il aura pris soin d'informer au préalable).

Fait à

Le

Signature (précédée de « BON POUR POUVOIR »)

POUVOIR pour l'assemblée générale de FARO du 25 OCTOBRE 2020

Je soussigné(e) : M

Ne participera pas à l'assemblée générale de FARO du 25 OCTOBRE 2020 et donne pouvoir à :

- M

Son mandataire (qu'il aura pris soin d'informer au préalable).

Fait à

Le

Signature (précédée de « BON POUR POUVOIR »)